

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 73 (1922)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Affaires de la société

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*iniziarsi contemporaneamente in tutti i comuni interessati incominciando dalla periferia della giurisdizione per procedere verso il centro! E siccome in generale i costoni formano confine, così la piantagione s'iniziava automaticamente sugli spartiacque proseguendo verso l'asta dei torrenti singoli.*

Il progetto prevedeva fra altro il rimboschimento delle seguenti zone :

*Pizzoli con 200 ettari, Le Coste con 443 ettari, Roio con 65 ettari, San Giuliano 250 ettari ed altre minori.*

Il progetto ebbe la sua attuazione intorno al 1876 (con semine) ma il risultato allora essendo stato meschino fu ricominciato nel 1891, dopo un lungo periodo di tregua, sostituendo però alla semina la piantagione con piantine.

Il terreno essendo roccioso, privo di terriccio, occorreva di farvi enormi scavi in roccia (delle dimensioni di  $2 \times 0,70$ ), per poi collocarvi nelle buche o nei filari un po' di terra e la pianta. (Veggasi figure N<sup>o</sup> 1 e 2.) In generale si misero 2 piantine per buca.

Si adottarono in generale *pini austriaci*, varietà di Villetta-Barrea (a fusto diritto e ben slanciato), larice, peccia, citiso, orniello, ecc. ed il risultato, malgrado le difficoltà incontrate e provenienti dalla natura del terreno, a combattere le quali occorse tempo ed esperienza, riusci finalmente a coronare l'opera indefessa dell'ispettorato forestale. Le opere, semplici, in muratura a secco, di una efficacia proporzionata alla loro durata e funzione protettiva per l'alligno del bosco, la piantagione, (specie di pino, di orniello, di citiso, ed anche di larice) e la semina di ginestre, hanno dato un meraviglioso risultato!

I lavori sono ora talmente progrediti che più nessuno non oserebbe credere che quelle verdi pendici, viste da lontano, non rappresentino gli avanzi di antichi boschi sacri. Le piantagioni eseguite hanno già sorpassato gli ettari 485 con una spesa complessiva di lire 275 000!

(Continua.)

---

## AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

---

Le Comité permanent de notre Société a élaboré, d'accord avec le Comité local d'Altdorf, le programme provisoire suivant pour la réunion annuelle de 1922 dans le canton d'Uri (20—23 août).

20 août: Réception des participants. Visite de la première exposition uranaise des arts et métiers à Altdorf; à 20 h. réunion.

21     "     7 h. Assemblée générale à la maison de ville d'Altdorf.  
              12 h. Banquet à l'hôtel Schlüssel.

              14 h. 30 Excursion à la forêt à ban d'Altdorf.

              20 h. Soirée familiale à l'hôtel Schlüssel.

22     "     Excursion à Seelisberg, Oberwald et au Rütli. Banquet à Seelisberg.

- 22 août 20 h. 30 Réunion à l'hôtel de la Couronne. Conférence, avec projections lumineuses, sur les travaux de défense et de reboisement, puis sur les constructions de chemins forestiers dans le canton d'Uri.
- 23 août Excursion dans la vallée d'Urseren, au Gurschen (Andermatt) et à St-Annaberg (Hospenthal).
- 12 h. Banquet à l'hôtel Meierhof, à Hospenthal.

## NOS MORTS.

### † Nicodème Kathriner

Inspecteur forestier cantonal à Sarnen.

Monsieur Nicodème Kathriner, inspecteur forestier cantonal d'Obwald, est mort le 1<sup>er</sup> avril écoulé, en pleine activité, dans son bureau, à l'âge de 67 ans.

Homme modeste et très affable, fonctionnaire actif et compétent, il jouissait de la plus belle popularité parmi ses concitoyens d'Obwald. En pourrait-on donner une meilleure preuve que ce simple fait: il a présidé, de 1895 à 1903, la Société cantonale d'agriculture de son canton. Est-il beaucoup de forestiers à qui échut pareil honneur?

Né le 27 août 1855, le défunt étudia au gymnase de Sarnen, puis à l'Ecole forestière de Zurich. Après un stage dans la Suisse romande, il fut appelé, en 1882, au poste d'inspecteur forestier de son canton d'origine. Il y est resté sans interruption pendant 40 ans et c'est là, encore en pleine puissance de travail, que la mort est venue brusquement le ravir.

Vers 1882, la tâche du jeune inspecteur cantonal ne fut pas aisée. Il eut à traiter avec de grosses corporations dont plusieurs possédaient plus de 1000 ha de forêts et qui, depuis des siècles, avaient administré leur domaine boisé dans une liberté presque complète. Il s'agissait de leur appliquer les prescriptions de la loi fédérale sur les forêts protectrices tout en maintenant, dans la mesure du possible, le parcours du bétail. De nombreux torrents dévastateurs devaient être combattus. Il fallait projeter et construire de nombreux chemins devenus indispensables, marteler les coupes dans un domaine forestier d'environ 15.000 ha appartenant aux corporations. Plus tard, il fallut procéder au levé du plan des forêts, puis à leur aménagement. C'était un programme de travail vraiment formidable. Pour qui connaît nos populations montagnardes, leur instinct conservateur, leur amour des habitudes traditionnelles, on se représente sans peine de combien de patience doit s'armer un forestier progressiste qui doit travailler au milieu d'elles. Souvent le défunt a dû éprouver le sentiment que le succès était lent à venir.

Et pourtant, quand on récapitule le fruit de son travail, on est émerveillé des résultats obtenus. Grâce à son initiative, le plan de